

NOUVELLES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE JUSQU'À NOUVEL ORDRE SPÉCIAL CRISE SANITAIRE COVID

En raison du grand nombre d'annulations de dernière minute malgré la forte demande des ateliers, les conditions générales de ventes ont été **ajustées pour la survie de ma petite entreprise dans cette situation exceptionnelle de crise sanitaire.**

Merci de prendre **connaissance des éléments ci-dessous** lors de votre réservation qui remplacent jusqu'à nouvel ordre mes CGV. N'hésitez pas à me contacter pour toute question je suis à votre entière disposition :)

Toute réservation de prestation (cours ou événementiel) validée par le client implique l'adhésion entière et sans réserve aux conditions générales de vente citées ci-dessous.

ARRHES DE RÉSERVATION

1. L'envoi des arrhes de réservation (29 euros pour un atelier à 59 euros et 40 euros pour les stages à 70 euros) vous assure une place pour l'atelier réservé.
2. Ces arrhes correspondent à **une partie des achats de matières premières, la location du lieu** si il en est, et **au travail réalisé en amont du cours** (entre 10 et 25 heures par atelier ou stage).
3. Ces arrhes **ne sont donc pas remboursables en cas d'annulation de votre part moins de 15 jours avant l'atelier, quelle qu'en soit la raison (hors raison covid, voir ci dessous)**

POLITIQUE D'ANNULATION

4. **15 jours ou plus avant l'atelier :** aucune charge demandée au client, arrhes retournées ou valables sur prochain atelier
5. **Une semaine avant l'atelier :** seules les arrhes seront encaissées. Sinon, le client peut désigner une personne pour le/la remplacer sans frais supplémentaire.
6. **Moins d'une semaine : le cours est dû dans son intégralité.** Le client peut désigner une personne pour le/la remplacer sans frais supplémentaire (les arrhes lui seront rendues)

=> Si le règlement n'a pas été effectué en totalité (seules les arrhes réceptionnées) le complément de règlement sera demandé au client.

=> En cas de bon cadeau, le client peut déplacer sa réservation à une autre session jusqu'à une semaine avant le cours. A moins d'une semaine, il peut désigner une personne pour le/la remplacer sans frais supplémentaire mais le bon ne pourra être prolongé.

POLITIQUE D'ANNULATION SPÉCIAL COVID

En cas d'annulation cause COVID : me prévenir dès suspicion (maladie déclarée, test positif ou cas contact).

7. **Une semaine avant l'atelier :** Sur justificatif : aucune charge demandée au client, arrhes retournées ou valables sur prochain atelier
8. **Moins d'une semaine avant jusqu'au jour J :** Sur justificatif seules les arrhes seront encaissées. Sinon, le client peut désigner une personne pour le/la remplacer sans frais supplémentaire.

Si la chef trouve un/une remplaçante : aucune charge ne sera demandée au client

=> En cas de bon cadeau, le client peut déplacer sa réservation à une autre session jusqu'à une semaine avant le cours. A moins d'une semaine, il peut désigner une personne pour le/la remplacer sans frais supplémentaire mais le bon ne pourra être prolongé.

9. **En cas de confinement (week-end ou similaire au mois de novembre):** je délivre des attestations de formation aux élèves, l'atelier est maintenu : conditions d'annulations similaire à ci-dessus
10. **En cas d'annulation du cours par la chef (confinement strict identique à mars-mai 2020 ou autre raison) :** remboursement intégral ou nouvelle date proposée (place maintenue pour session suivante)

Merci, chers clients, de votre collaboration et votre soutien !
Au plaisir de vous recevoir prochainement ,